PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE

FONDÉE EN 1877

AVIS PUBLIC - DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que le sommaire du rôle d'évaluation foncière 2024 a été déposé le 11 septembre 2023, au bureau municipal, 3541 boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Le 1er janvier 2024 débutera le troisième et dernier exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation 2022-2023-2024.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1)*, toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision en vertu de l'article 124.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les conditions suivantes :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;

2. La demande doit être déposée au bureau de la **MRC des Maskoutains** situé au 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 ou y être envoyée par courrier recommandé;

3. La demande de révision doit être déposée ou envoyée avant le soixante et unième (61e) jour qui suit l'expédition d'un avis d'une modification prévue à l'article 180 de la Loi sur la fiscalité municipale et envoyée à la personne au nom de laquelle est ou était inscrit au rôle le bien visé par la modification et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 12 septembre 2023.

Me Josée Vendette
Directrice générale, greffière-trésorière
M.A.P. Gestion municipale